

EXTRAITS DES JOURNAUX D'EUROPE.

SCHLESWIG, 7 juin.—Un combat sanglant a eu lieu le 5, au nord de Flensbourg. Le général Wrangel, pour célébrer l'anniversaire de la naissance du roi de Hanovre, donna ordre aux troupes fédérales, au nombre de 35,000 hommes, de se réunir aux environs de Flensbourg, pour y être passées en revue. Les Danois, au lieu d'attendre l'arrivée des Suédois, se préparèrent au combat. Le corps sous le général Hédémann comptait à peu près 15,000 hommes. Il se concentra dans le Sundvit, de manière à être appuyé par les chaloupes canonnières. Informé de la force des Danois, le général Wrangel résolut de marcher sur eux, qui, ne considérant pas la grande inégalité des forces, acceptèrent le combat. Le but des Prussiens était de couper les Danois de leur communication avec leurs vaisseaux. L'engagement eut lieu près de Nubel. Les Danois retirèrent leurs avant-postes sur le corps qui avait pris position sur les hauteurs de Düppel qui, le 25 mai, avaient été occupés par les Hanovriens. Wrangel donna ordre alors au 26e et 31e régiments de prendre d'assaut la position des Danois. Mais les deux régiments furent repoussés par un feu si bien soutenu qu'ils furent forcés de se retirer. L'assaut fut réitéré par des troupes fraîches; mais elles furent écrasées par la mitraille de l'artillerie danoise. Les Allemands eurent, selon leur propre indication, environ 500 morts et blessés, qui, sur nombre de voitures, furent reconduits à Flensbourg. On se battit depuis midi jusqu'à sept heures. Les Prussiens se retirèrent d'abord à Quar, puis le lendemain à Flesbourg. Il paraît que c'est l'affaire la plus sanglante de toute la guerre. Le plan du général Wrangel a entièrement échoué. Les armes danoises se sont couvertes de gloire. Nous attendons les nouvelles danoises pour en donner les détails. Le Correspondant de Hambourg prétend que les Danois, après avoir bivouaqué sur les hauteurs de Düppel pendant la nuit, sont rentrés dans l'île d'Alsén le lendemain.

ROME.—On lit dans la Gazette de Rome du 3 juin: "La chapelle papale, pour l'anniversaire des funérailles de S. S. Grégoire XVI, qui devait avoir lieu le jeudi 1er juin, jour de sa mort, étant empêchée par la solennité de l'Ascension, a eu lieu la veille dans la chapelle Pauline, au Quirinal. S. E. le cardinal Lambruschini, sous-doyen du Sacré-Colège, évêque de Porto, Sainte-Ruffine et Civita-Vecchia, et secrétaire des brefs de Sa Sainteté, première créature du Pontificat défunt, célébra la messe solennelle de Requiem, après laquelle N. S. P. le Pape Pie IX fit sur le tombeau l'absoute accoutumée. A cette cérémonie assistaient les cardinaux, les collèges de prélats, le sénat romain et les personnages de distinction admis selon l'usage à de telles fonctions. Dans la matinée du 2 courant eurent lieu de semblables expiations pour l'âme de Pontificat défunt dans la chapelle du chœur de la Basilique Vaticane, en présence des cardinaux qui assistèrent à la messe et à l'absoute, célébrées l'une et l'autre par Mgr Fichi, archevêque d'Elipolis et chanoine de la dite Basilique. A la fin de la cérémonie, S. E. le cardinal Lambruschini, en sa qualité de première créature du Pontificat défunt, remercia ses éminents collègues, qui s'y étaient rendus sur son intention."

—On lit dans la Constitutionnel: "Gioberti, célèbre philosophe italien, qui a fait une si rude guerre à l'Autriche et à ses agents secrets ou avoués, a été reçu une seconde fois par le pape en audience particulière. L'entretien des deux illustres initiateurs de la liberté italienne a duré plus d'une heure et n'a roulé que sur les affaires d'Italie. Au moment où Gioberti prenait congé du Saint-Père Pie IX lui a demandé quel jour il comptait quitter Rome: "Dans les premiers jours de la semaine prochaine," a répondu Gioberti; et le Saint-Père, avec cette douceur ineffable qui séduit tous ceux qui l'approchent: "Eh bien! lui a-t-il dit, venez me voir encore une fois dimanche."

—La proclamation suivante circule dans les Etats de l'Église:

EXCOMMUNICATION NATIONALE.

"Que les déserteurs qui abandonnent les glorieux drapeaux napolitains et méprisent l'exemple de leurs frères d'armes et de leur brave général, pour aller massacrer leurs frères au lieu de marcher à la défense et au salut de la patrie, ne trouvent ni guides, ni routes, ni pain, ni logement. Fermez les portes, barricadez les rues, éloignez-les de vos murs comme une malédiction. Que Dieu les abandonne, et que les peuples de Dieu ne viennent pas à leurs secours."

UNE DEMANDE.—Mgr Corboli Bussi, secrétaire de la sainte congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires et membre du grand conseil, revenu de la mission spéciale qu'il avait près de roi Charles-Albert, a supplié Sa Sainteté de vouloir bien accepter sa démission pour cause de santé.

ROME.—La Gazette de Rome annonce l'institution d'un ministère de bienfaisance que le gouvernement doit proposer aux conseils législatifs, et remarque que cette institution est un nouveau pas que les Romains sont les premiers à faire pour l'amélioration de la classe la plus nombreuse et pour une diffusion plus égale de la civilisation.

DÉLÉGUÉ.—Mgr Morichini, chargé, comme nous l'avons dit d'après la Gazette de Rome, de négocier la paix entre l'empereur d'Autriche et le roi de Sardaigne, est arrivé à Milan: il se rend à Inspruck, auprès de l'empereur.

UNE EXPULSION.—La faction ultra-révolutionnaire se distingue dans tous les pays par son acharnement contre les droits et le saint exercice de la hiérarchie catholique. A Parme, comme en 1830 à Nancy et à Liège, une troupe de séditions a expulsé audacieusement le premier pasteur de cette ville. Le prétexte dont s'est servi l'émeute, c'est que Mgr Jean Neuschel est allemand, et que les allemands sont des barbares à cette heure. En réalité, cette poignée d'émeutiers parmesans n'a fait autre chose qu'obéir au mot d'ordre du carbonarisme italien. L'évêque de Parme eût pu, à très-bon droit, leur dire, comme Mgr Wan Bommel, évêque de Liège, aux émeutiers qui le pourchassaient aux cris de: "A bas les Hollandais!" "Je suis votre évêque; vous ne sauriez m'empêcher de vivre ou de mourir pour mon troupeau."

AUTRICHE.—Vienne, 6 juin.—On annonce que les Russes ont passé le Pruth à la frontière de Bessarabie. Nous apprenons que le Gouvernement a protesté énergiquement contre ce passage par l'intermédiaire du baron Stürmer à Constantinople.

PÉMONT.—Dans la séance de la Chambre des Députés de Turin du 30 mai, se sont passés trois faits qui, bien qu'ayant douze jours de date, méritent d'être signalés. Des députés ont critiqué vivement et non sans succès le projet d'adresse, qui parle trop du Roi et des princes et pas assez du peuple. F. de Palluel s'est plaint de ce que l'adresse ne

contenait pas une expression de gratitude envers la France, qui s'est montrée, dès le premier jour, favorable à l'indépendance italienne, et a déclaré, par l'organe de l'Assemblée nationale, que le principe fondamental de sa politique était le respect de tous les nationalités et le rétablissement de celles de la Pologne et de l'Italie. M. de Palluel a poursuivi en ces termes:

"J'ai entendu dire à cette tribune qu'une partie de l'Italie s'étant déjà agrégée aux Etats sardes, que la Sicile ayant fait une offre indirecte de mettre sur le trône un prince italien, même un prince de la maison de Savoie, il eût fallu donner à cette offre une réponse positive, même une acceptation. Je conçois tout ce qu'il peut y avoir de séduisant dans cette perspective, mais je dois vous dire aussi qu'il y aurait, selon moi, un immense danger à énoncer de pareilles prétentions."

"Supposez que l'Italie pût être appelée à ne former qu'un seul Etat, ainsi que j'ai entendu dire, l'accomplissement d'un tel fait ferait naître certainement des résistances qu'il serait bien difficile de vaincre.—Louis-Philippe avait rêvé, par le mariage de l'un de ses fils, de joindre une belle couronne à celle de France; or, vous avez vu comment les peuples ont répondu à son ambition. Cela doit être pour tous un grand enseignement: il apprend à modérer ses desirs."

M. THIERS.—Le Courrier du Havre publie la note suivante, dont on garantit la parfaite exactitude.

"Appelé à s'expliquer sur une des questions dont se préoccupent les pères de famille et les hommes de foi religieuse, M. Thiers a écrit et signé ceci: "A l'égard du clergé, je crois la situation changée, et la conduite changeable nécessairement. Sous le régime Jéhu, je craignais certains influences du clergé; aujourd'hui, je regarde la religion et ses ministres comme les auxiliaires, les sauveurs peut-être, de l'ordre social menacé. Je suis résolu à défendre les institutions catholiques avec la plus grande énergie, notamment le budget du clergé; de plus, je regarde la liberté d'enseignement comme utile, nécessaire même, en présence d'un système d'enseignement démagogique obligatoire. Ce serait donc folie à tous les défenseurs de l'ordre social, à quelque titre que ce fût, de se diviser en présence de l'aararchie. Le curé de campagne sera notre seul appui contre le maître d'école communiste et démagogue, qu'on se propose de nous envoyer dans tous les villages. Je ne dis pas cela par complaisance, mais par conviction."

—Le prince Louis Napoléon a, dit-on, annoncé à tous ses amis qu'il avait l'intention de se porter candidat à la présidence de la république. Déjà des émissaires, envoyés par ses partisans, sont partis pour parcourir les campagnes et préparer dans ce but l'esprit public.

—On lit dans la Presse du soir: "Une vive agitation régnait aujourd'hui à la salle des Pas-Perdus. Le vote d'hier sur l'admission de Louis Bonaparte et les bruits répandus sur les projets de retraite de la commission exécutive avaient jeté les esprits dans une anxiété profonde."

"Aussi, longtemps avant l'ouverture de la séance, un grand nombre de curieux et de personnes appartenant au monde politique se pressaient aux abords de la salle des séances. Les bruits les plus contradictoires circulaient dans les groupes. Quand, tout à coup, on a vu les membres composant le pouvoir exécutif, à l'exception de MM. Arago et Lamartine, traverser la salle des Pas-Perdus et se diriger vers le 14e bureau, pour y délibérer sur le parti qu'ils avaient à prendre."

"MM. Marrast, Pagnerre, T. Bac, Duprat, Frichon, Jean Reynaud, Glais-Bizoin, Pyat et une quarantaine de représentants, ainsi que tous les ministres, ont suivi dans le bureau MM. Ledru-Rollin, Garnier-Pagès et Marie."

"La discussion s'est engagée sur la question de retraite du pouvoir exécutif. "Diverses opinions ont été développées; un membre, connu par son dévouement à la commission exécutive, a fait, dit-on, proposer par un nouveau représentant de porter immédiatement à la tribune la question de confiance; il a été alors résolu que M. Pascal Duprat interpellerait la commission du pouvoir exécutif sur les bruits de démission qui sont accrédités depuis le dernier vote, et du jour même portant que le pouvoir exécutif n'a pas perdu la confiance de l'Assemblée nationale."

"Ce matin, une vingtaine de représentants de la réunion du Palais-National, présidée par M. A. Marrast, s'étaient rendus près du pouvoir exécutif pour l'engager à reprendre ses démissions; car on assure que M. V. Arago, Lamartine, Garnier-Pagès avaient suivi M. Ledru-Rollin dans la retraite. Ces deux incidents étaient l'objet de commentaires les plus contradictoires."

Le Messager dit de son côté: "Nous croyons que les bruits qui ont couru sur la démission des membres de la commission du gouvernement sont inexacts. Il paraîtrait, au contraire, que l'on donnerait suite à l'instruction du complot vrai ou prétendu dénoncé hier à la tribune par M. Ledru-Rollin, en laissant en dehors la personne devenue inviolable par le vote d'hier de M. Louis Bonaparte." Univers du 15.

—On écrit de Toulon: "Nous sommes fort tranquilles ici, mais nous armons nos côtes et ne voyons rouler devant nous que canons, bombes et boulets. Toutefois, j'espère que nous en serons pour toutes ces démonstrations guerrières."

IRLANDE.—M. J. O'Connell a refusé d'entrer dans la ligue de la jeune et de la vieille-Irlande. Voici la lettre que M. J. O'Connell a écrite à ce sujet à l'éditeur de l'Evening Freeman: "Monsieur, je regrette sincèrement d'avoir des raisons de craindre que la coalition tant désirée des repealers ne soit pas réalisable aussi immédiatement que l'annonce le Morning Freeman de ce jour. Pourquoi je ne puis laisser passer la semaine sans faire connaître au public mes impressions sur ce point. J'ai reçu de personnes influentes des remontrances énergiques contre la dissolution de l'association du rappel sonnée par Daniel O'Connell. Il s'est aussi présenté des difficultés de détail sur des points d'une haute importance. Mais la principale raison qui me fait craindre que la coalition ne puisse avoir lieu promptement, c'est la remontrance que j'ai reçue. L'importance de la source d'où elle émane ne saurait être estimée trop haut et je dois ajouter que j'ai reçu ultérieurement des communications dans ce même but d'autres personnes qui jouissent également d'une haute influence. C'est pourquoi j'avertis les amis de l'association du rappel dans tout le pays, que jusqu'à présent rien n'est encore fait."

"Veuillez agréer, etc. (Signé) JOHN O'CONNELL."

J. R. BERTHELOT AVOCAT,

No 15. Coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse. Montréal, 6 juin 1848.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST VINCENT, MONTREAL

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPELEAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DE MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir faire connaître le présent arrangement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur remercions dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. O. Grégoire, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIETAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILLOTT DE NEW-YORK.

En annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement. Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage de aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout les Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

Aussi, CROIX DE CHASUBLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et sailants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et es Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION. Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'après les nouveaux). Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir au MM. du Clergé tous les avantages, du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabricques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE. Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboures Barettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On verra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLOTT, No. 84, Cedar St. New-York.

P. GENDRON, IMPRIMEUR

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et aux publiés pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que

- LIVRES, PAMPHLETS, BILLETTS D'ENTERREMENT, CIRCULAIRES, CARTES D'ADRESSE, POLICES D'ASSURANCE, CARTES DE VISITES, TRAITS, ANNONCES DE DILIGENCES, CONNAISSANCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRE-REDUIT.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE S. S. PIE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!! CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvres de l'École Italienne, est mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APOTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si EXCELLENT PONTIFE. Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens. CHAPELEAU & LAMOTHE. RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

MANUEL

DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & CIE. " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. " A L'ÉVÊCHE.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES-MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir: 1° Un emplacement situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles-Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Église, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Langard, Écurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, et est occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce. 2° Un emplacement situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre aussi dans un lieu très rapproché de l'Église, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Écurie et autres Bâtimens. 3° Une terre située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Étable et autres Bâtimens. Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROMÉAL CHERRIER ex. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAI. Montréal, 21 février 1848.—qj.

AVIS DES POSTES.

A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Maille Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là. Montréal, 12 mai 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 20 2 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 7. Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 0 3 4. Chaque insertion subséquente, 0 0 11. Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne, 0 0 4. Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1. Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic. Ste. Anne, M. F. FLOTT, Ptre. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVER & JOS. CHAPLEAU, PROPRIETAIRES ET IMPRIMEURS.